

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 18

Pouvoirs : 8

Votants : 26

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0

Le dix juillet deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) représentée par ROZANSKI Sigismond (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PRADIER Bruno (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) représenté par CHAVANNE Pascale (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) représenté par DAVAL Marius (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) représenté par BRAY Christian (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) représenté par MAYERE Dominique (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Attribution d'une subvention à la commune de Saint-Germain Laval pour l'organisation du départ du Critérium du Dauphiné - Juin 2024

Date de transmission de l'acte: 11/07/2025

Date de reception de l'AR: 11/07/2025

042-244200614-DE2025_1007_05-DE

A G E D I

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de communes des Vals d'Aix et Isable,

Vu la demande formulée par la commune de Saint-Germain-Laval suite à l'organisation du départ d'une étape du Critérium du Dauphiné en juin 2024,

Vu le plan de financement transmis par la commune,

DEPENSES	RECETTES
Participation financière ASO 30 000€	Subvention Département 16 000€
	VLVA 2 500€
	Commune 5 750€
	CCVAI 5 750€
TOTAL 30 000€	TOTAL 30 000€

Considérant l'intérêt communautaire de cet événement sportif d'envergure régionale, qui contribue au rayonnement du territoire, à son attractivité touristique et à la dynamisation de l'économie locale,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article 1 : APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 5 750€ à la commune de Saint-Germain-Laval ;

Article 2 : DIT que cette subvention sera imputée au budget de la Communauté de communes,

Article 3 : AUTORISE le Président à signer tout document relatif à cette décision.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A Saint-Germain Laval, le 10/07/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

Certifié exécutoire par le Président compte tenu

de la réception en Sous-Préfecture le : 10/07/25

et de la publication le : 10/07/25

Le Président,



Date de transmission de l'acte: 11/07/2025
Date de réception de l'AR: 11/07/2025
042-244200614-DE2025_1007_05-DE
A G E D I